



Communiqué de presse
Noisiel, le 6 octobre 2014

La CASDEN et le groupe MGEN s'associent pour créer une société d'assurance caution

Parnasse Garanties, société commune entre la CASDEN et le groupe MGEN, a pour vocation d'apporter sa caution aux crédits immobiliers consentis tant par la CASDEN que par le réseau des Banques Populaires aux sociétaires CASDEN mais aussi de réassurer les cautions délivrées par le groupe MGEN à ses adhérents.

La CASDEN et le groupe MGEN qui partagent des liens historiques et s'adressent à la même population peuvent ainsi, au travers de Parnasse Garanties, garantir, contre garantir ou réassurer leurs opérations en relation avec le crédit immobilier.

La création de Parnasse Garanties fait suite à la publication du décret du 23 février 2011 portant création des Sociétés de Financement de l'Habitat (SFH), permettant un meilleur refinancement des prêts immobiliers garantis par caution consentis par les banques.

La CASDEN dont l'une des caractéristiques est de prêter dans le plus part des cas sans garanties a dû s'adapter à ce nouveau dispositif. Ainsi, la création d'une structure indépendante assurant le rôle de garant représentait la solution.

De son côté, le groupe MGEN, qui propose des cautions mutualistes à ses adhérents, souhaitait, devant cette nouvelle législation, renforcer la « valeur » de sa garantie.

Parnasse Garanties est une société anonyme détenue par la CASDEN (80 % du capital) et le groupe MGEN (20 % du capital).

Parnasse Garanties a apporté, dès son début d'activité, sa garantie à la majorité des prêts immobiliers en cours de CASDEN, ainsi qu'aux Prêts Mutualistes Garantis* Immobiliers consentis par les Banques Populaires aux Sociétaires CASDEN et aux cautions MGEN.

Depuis le 16 juin 2014, tous les nouveaux prêts immobiliers (consentis par la CASDEN, la Banque Populaire pour des Sociétaires CASDEN ou cautionnés par le groupe MGEN) sont soumis à un score d'acceptation mis en place par la nouvelle société et ceux pour lesquels la réponse est favorable sont garantis par celle-ci.

Cette nouvelle offre est totalement transparente pour l'emprunteur qui n'aura aucuns frais supplémentaires. La CASDEN, initiatrice de ce système d'assurance, prend à sa charge la prime versée à Parnasse Garanties.

A ce jour Parnasse Garanties cautionne déjà 270 000 prêts immobiliers CASDEN et PMG ainsi que 120 000 garanties MGEN représentant 22 milliards d'euros d'encours.

** Les PMG (Prêts Mutualistes Garantis) sont les prêts accordés par les Banques Populaires aux sociétaires CASDEN et garantis par la CASDEN.*

A propos de la CASDEN :

Banque coopérative des personnels de l'Education, de la Recherche et de la Culture, la CASDEN fait partie du Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France dont elle détient 4,79 % du capital. A fin 2013, la CASDEN compte 563 collaborateurs, 222 Délégués Départementaux, 8 000 Correspondants dans les établissements scolaires et universitaires, et plus d'un million de Sociétaires. Son produit net bancaire a atteint 224,1 millions d'euros en 2013.

www.casden.fr

A propos de la MGEN :

Mutuelle santé, prévoyance, autonomie, retraite, le groupe MGEN gère le régime obligatoire d'assurance-maladie des professionnels de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, de la Culture et de la Communication, de la Jeunesse et des Sports et leur offre une couverture complémentaire. Via la mutuelle MGEN Filia, il propose une complémentaire santé ouverte à tous, indépendamment du statut professionnel. Il gère également 33 établissements sanitaires et médico-sociaux : médecine de ville, soins de suite et de réadaptation, hébergement de personnes âgées et handicapées... En 2013, le groupe MGEN a protégé plus de 3,7 millions de personnes et réalisé un chiffre d'affaires de plus de 2 milliards d'euros. Le groupe compte 9 400 salariés en France. Il fait partie du groupe Istya, premier groupe mutualiste français de protection sociale complémentaire.

www.mgen.fr

Contacts presse :**CASDEN – Stéphanie Guillas**

Tél : 01 64 80 34 62

stephanie.guillas@casden.banquepopulaire.fr

Agence Auvray & Associés – Guillaume Arrigoni

Tél : 01 58 22 25 96

g.arrigoni@auvray-associes.com

MGEN – Benoît Coquille

Tél : 01 40 47 23 92

bcoquille@mgen.fr